

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 629 11 mars 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Jean-Pierre Ghelfi
Pierre Gilliand
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz
Catherine Dubuis

629

Domaine public

ÉNERGIE

Le fédéralisme de l'autruche

«Un moment historique». C'est ainsi qu'un député lucernois a qualifié le débat constitutionnel sur l'énergie, entamé la semaine passée au Conseil des Etats.

En effet, pour la première fois, une «conception globale» trouve un début de concrétisation dans une norme juridique...

Pourtant l'article constitutionnel adopté par les Etats n'est pas à la hauteur de l'ambition déclarée. Plutôt que d'établir les bases d'une politique énergétique future, il se contente de légitimer une politique énergétique déjà largement entérinée par les faits.

Voyons dans le détail.

La nouvelle compétence n'est pas une obligation d'agir faite à la Confédération: l'Etat central peut prendre les mesures prévues! Comme si, dans ce domaine, il était encore permis d'hésiter.

La politique énergétique, on le sait, nécessite et nécessitera des moyens financiers importants. Sur ce chapitre, l'article constitutionnel reste muet. Et si les ressources en question se cachent dans le budget ordinaire de la Confédération, on est en droit d'être pessimiste, quand on connaît l'«économite» aiguë dont souffre actuellement le parlement.

Le Conseil des Etats a prévu la possibilité pour les cantons de rendre obligatoire le raccordement au chauffage à distance. Un coup de pouce à l'utilisation des rejets de chaleur en provenance des centrales nucléaires? Rien en revanche, dans la nouvelle disposition qui permettrait de combattre le chauffage électrique — on se souvient du sort de la loi vaudoise devant le Tribunal fédéral.

Enfin, le feu vert du Conseil fédéral à la centrale de

Kaiseraugst: un indice important de la conception que se font les autorités de la politique énergétique. Dans un rapport complémentaire livré aux parlementaires, le département de l'Economie énergétique de M. Schlumpf attribue à l'énergie nucléaire une part de 22% de la production d'énergie pour l'an 2000 (1980: 14,5%).

Economies, substitution, recherche. Les trois piliers de la politique énergétique. En l'état, le projet constitutionnel vise plus à confirmer l'évolution actuelle qu'à changer de cap avec détermination: un peu d'économies — surtout ne brusquer personne — substituer le nucléaire au pétrole, ce nucléaire qui continue de se tailler la part royale de la recherche.

L'alternative? Rejeter l'article constitutionnel n'arrangerait rien. Pas de compétence fédérale, pas d'intervention du tout et la porte grande ouverte au «besoin», interprété par les promoteurs de l'atome.

Restent, en première ligne, les cantons. Certains, comme les deux Bâle, mettent les bouchées doubles — refus de Kaiseraugst oblige. D'autres dorment encore; souvent ce sont les mêmes qui ont jugé inutile le projet d'article constitutionnel. Fédéralisme des autruches.

BRAS DE FER

Chaudière nucléaire

Pas de doute que le chauffage à distance soit, dans ces prochaines années, un des points chauds du débat énergétique et plus particulièrement de l'affrontement entre pro et anti nucléaires.

Voyez par exemple en Suisse! La «centrale

SUITE ET FIN AU VERSO

Chaudière nucléaire

nucléaire romande» (Verbois) n'est pas encore sortie des limbes que déjà «l'examen des possibilités d'une fourniture de chaleur à un réseau urbain de chauffage à distance a été mené à bien» (rapport 81 EOS): EOS, Energie Ouest Suisse, le promoteur qui s'est assuré pour l'occasion la collaboration de l'EPFL, est donc prêt à faire miroiter aux Genevois les avantages d'un tel système au cas où ils changeraient d'avis et donneraient le feu vert à l'atome.

Ailleurs en Europe, la bataille fait rage. Cas typique: la Suède. Quelques détails qui suffiront à situer les enjeux (cri d'alarme de l'agence Wise).

En mars 1980, les Suédois exprimaient par référendum leur volonté de limiter le nombre de réacteurs de leur pays aux douze existant ou qui sont actuellement en construction, et cela, jusqu'en 2010; en juin 1980, le gouvernement établissait que cette décision de ne plus construire des réacteurs s'étendait également aux réacteurs «thermiques» (eau

chaude pour le chauffage) et aux réacteurs à neutrons rapides.

Passant outre la volonté populaire, la société Asea-Atom vient d'entamer une large campagne suédoise de promotion de son réacteur thermique «Secure» (au nom bien choisi). Ce réacteur est une unité à basse pression et basse température qui est destiné à être construit dans des zones habitées afin de produire non de l'électricité mais de l'eau chaude pour le chauffage.

Un des gros promoteurs de «Secure» est une organisation appelée «Développer la Suède», soutenue par le parti travailliste européen, lui-même soutenu par Lyndon la Rouche, un fanatique pro-nucléaire du parti travailliste américain.

Et la Suède n'est qu'un exemple parmi d'autres. En France, on étudie également sur un prototype de mini-réacteur pour le chauffage urbain, «Thermos». Il serait construit à 25 km au sud-ouest de Paris et chaufferait entre autres Versailles, Velizy et Massy. Un rapport préliminaire sur la sécurité devrait être terminé pour mars ou avril, et, si la Commission française de l'énergie atomique donne son accord, les travaux de construction débiteront fin 1982.

les mégalithes de Stonehenge en Angleterre. Le fruit de ses réflexions est consigné dans un petit livre fascinant, «From Stonehenge to modern cosmology». Il démontre là que cet arrangement de mégalithes était un observatoire astronomique permettant de prévoir les éclipses. Si tel est bien le cas, on doit conclure que les hommes de cette époque avaient des connaissances astronomiques déjà très précises: ils auraient compris en particulier que la lune tourne autour de la terre qui, elle, tourne autour du soleil. Je crois qu'il n'y a pas unanimité sur l'explication de Hoyle concernant Stonehenge, mais sa démarche intellectuelle n'en reste pas moins remarquablement intéressante.

A part ça, Hoyle est tout ce qu'il y a de plus pro-

nucléaire. Il est convaincu que la technique a des possibilités quasi illimitées, ce qui l'amène à écrire des choses un peu curieuses — au moins pour moi, pauvre antinucléaire impénitent.

UNE BONNE QUESTION

Le dernier livre de Hoyle, tout récent, est aussi fascinant que les précédents. Titre très court: «Ice» (la glace). Hoyle s'est posé la question suivante: pourquoi, dans une ère glaciaire (comme l'ère actuelle), y a-t-il des périodes avec beaucoup de glace et d'autres où il y en a très peu, comme maintenant? Bonne question, en effet. Et Hoyle se met au boulot, rassemble des observations, dissèque les faits, va voir les spécialistes... et finalement élabore son explication. Le bouquin est fantastique et il serait dommage de trop le résumer. De toute manière, en quelques lignes, ce serait difficile!

Ce que je voudrais évoquer ici, c'est l'analyse que Hoyle fait au passage de l'«effet de serre» du CO₂. J'ai déjà mentionné ce problème dans ces colonnes: l'augmentation de la teneur en CO₂ de l'atmosphère, due à la combustion de ressources fossiles (pétrole ou charbon) pourrait accroître l'effet de serre dû à ce gaz (qui absorbe et réémet dans l'infrarouge, d'où, justement, ledit effet de serre); il en résulterait une augmentation de la température de l'air dans la basse atmosphère avec, potentiellement, des conséquences dramatiques pour nous, par exemple la fonte des calottes glaciaires. Les partisans des centrales nucléaires, et en particulier le professeur Gardel soi-même, ont fait et font toujours grand tapage autour de cette problématique avec l'espoir qu'elle fera préférer les centrales nucléaires (qui ne dégagent pas du CO₂, mais de la radioactivité) aux centrales à charbon.

LA TERRE COMME LE CORPS

Hoyle expose qu'il s'agit en l'espèce d'un faux problème. Et il met en évidence que l'effet de serre est pratiquement insensible à la teneur en CO₂ de

MAUVAISE QUERELLE

Le CO₂ échappe aux pronucléaires

Fred Hoyle, vous connaissez? C'est un des grands théoriciens actuels en astronomie et cosmologie. Et il a pour lui en plus un talent considérable de vulgarisateur — je trouve ses livres d'astronomie passionnants. Il a aussi cet esprit inquisiteur qui fait que lorsqu'il se pose une question, il n'a de cesse qu'il ait trouvé une réponse aussi scientifique que possible. Il s'est demandé par exemple une fois à quoi pouvaient bien avoir pensé les hommes qui, quelques millénaires avant J.-C., ont mis en place

l'atmosphère pour la raison simple que la terre dispose d'un mécanisme de régulation de température. Ce mécanisme est semblable à celui de tout être vivant: s'il fait trop chaud, on transpire, et l'évaporation de la sueur emporte les calories dont on veut se défaire. La terre transpire ainsi en grand: si la température croît près de la surface, il y a davantage d'évaporation et de ce fait plus de correction; en particulier les corrections très fortes qui se produisent de part et d'autre de l'équateur emportent la vapeur d'eau suffisamment haut dans l'atmosphère pour que la chaleur de condensation puisse rayonner dans le cosmos sans être retenue par l'effet de serre. Ce mécanisme court-circuite le blocage du rayonnement infrarouge dû en particulier (mais pas uniquement) au CO₂. Hoyle s'amuse et insinue que cette histoire d'effet de serre est une invention d'«environnementaliste». Pauvre Gardel, le voilà accusé de colporter des histoires d'environnementaliste!

Il faut bien reconnaître que la théorie de Hoyle sur l'effet de serre du CO₂ est très plausible, en particulier du fait que la température à la surface de la terre varie très peu en moyenne annuelle. Par ailleurs, bien que la teneur en CO₂ de l'atmosphère ait augmenté de manière continue depuis le début du siècle, on ne peut en dire autant de la température. Ces dernières années, on assisterait plutôt à un refroidissement...

Si vous voulez comprendre pourquoi la glace avance et recule, lisez donc «Ice».

Mais je ne peux résister à la tentation de vous présenter la proposition de Hoyle pour éviter la prochaine glaciation: il suffira de réchauffer le fond des mers en utilisant des circuits mécaniques qui amèneraient l'eau de la surface vers le fond et vice versa. Et Hoyle de calculer qu'en quelques millénaires de pompage, on arriverait à réduire considérablement l'avance de la prochaine glaciation. Voilà une entreprise qui va certainement demander beaucoup d'électricité: cette idée incitera les pronucléaires à pardonner à Hoyle d'avoir débiné le truc du CO₂.

P. L.

NOTES DE LECTURE

Deux chercheurs subjugués par le milieu carcéral

J'attendais avec intérêt l'étude¹ de C. Montandon et B. Crettaz sur l'enfermement à Genève, couvrant aussi bien la période de Saint-Antoine que celle plus récente de Champ-Dollon. L'attente était anxieuse car les deux sociologues militent avec ardeur dans la mouvance de la théorie du contrôle social, théorie qui a trop souvent tendance à se placer très partialement du côté des seules victimes du système répressif.

La thèse du contrôle social est une conception de la punition très influencée par J.-J. Rousseau pour qui tout homme naît bon, la société (mauvaise) se chargeant de le pervertir. Transposée en termes criminologiques, cette théorie s'intéressera moins aux causes individuelles ou sociales de la criminalité qu'à la réaction sociale face aux comportements criminels. Ce qui fait dire à C. Montandon dans le «Journal de Genève» du 9 février dernier «qu'il est important de connaître un peu mieux les effets de la prison tant sur les détenus que sur les gardiens et que cette étude tente de démontrer ces effets-là». Et l'auteur d'ajouter que la prison a des conséquences néfastes non seulement sur ceux qui y sont, «mais également sur nous tous car elle nous fait peut-être croire qu'il y a une solution au problème de la délinquance».

Laissons la théorie du contrôle social aux archives de l'histoire des sciences et entrons dans la sensibilité de ce bouquin. Indiscutablement les auteurs sont fascinés par le milieu carcéral où ils ont eu des entretiens profonds avec 102 détenus, dont 22 ont été enregistrés. Cette fascination est le fruit d'une projection sur l'envers du décor, sur ce qui se passe ou ce qui sous-tend des gestes et des conduites tout à fait quotidiennes.

Page 70. «Il faut avoir été prisonnier ou gardien pour comprendre le geste capital d'enfermer à clef une personne», ou cette remarque d'un gardien:

«Chaque fois que je ferme une porte, je me dis que je passe pour un con.»

Ces quelque 200 pages sont, et c'est la réussite des auteurs, dépositaires d'un secret. Non pas un cadre théorique, comme ils le disent en page 19, dont leurs collègues sociologues feraient bien de prendre connaissance, mais un véritable secret fait de tous ces rêves brisés, de tous ces destins qui s'entrechoquent dans l'appareil judiciaire, de ces visages épars qui sourient ou qui grimacent derrière les portes closes de Champ-Dollon.

C'était une gageure, imprégnés de théories comme le sont nos deux chercheurs, de parvenir à restituer ainsi la vie quotidienne des détenus et des gardiens dans leur sociabilité propre, dans leur humain trop humain. Bravo, et en guise d'ex-voto, cet impressionnant passage sur la nuit en prison:

«Le personnel était aussi uni par le travail de nuit. Car il ne faut pas perdre de vue que la profession de gardien est aussi une profession de la nuit. L'horaire à Saint-Antoine prévoyait pour tous (à l'exception du personnel des ateliers et des cadres) les veilles. Cela est capital pour comprendre le vécu du gardien. La nuit est le moment où sortent de l'obscurité les bruits, la peur, le besoin de sociabilité. C'est pendant la nuit que se dévoilent les secrets de la vie privée; c'est le moment où l'on communique, où l'on fantasme, où l'on est le plus près et le plus seul face à cette force obscure que sont les détenus. Moment exceptionnel que celui de l'entrée dans la nuit, avec le rituel de la sortie des habits, les derniers mots échangés, rituel dont le style, le rythme, conditionnaient le déroulement de la nuit tout entière. Moment fort qui introduisait la brigade de quatre gardiens dans une temporalité qui joue un rôle essentiel dans les relations entre les membres du personnel et avec les détenus. Ces instants forts, marqués par une sorte de fusion sociale, ne caractérisaient pas de la même façon le travail quotidien de routine où la sociabilité communautaire subissait une forte dévaluation.» E. B.

¹ «Paroles de gardiens, paroles de détenus, bruits et silences de l'enfermement». Collection Déviance et Société. Editions Médecine et Hygiène.

Radio-TV: l'offre et la demande

Jamais en défaut d'idées traditionnalistes en matière de gestion, la SSR envisage de réduire son déficit annuel (70 millions en 1981, au moins 80 millions pendant l'année en cours) en limant sur les coûts administratifs (programme Adminus) et surtout... en augmentant les taxes de réception.

Les chers auditeurs et téléspectateurs, qui ont avalé une augmentation de 15% en octobre 1979 (de Fr. 180.— à Fr. 207.— par an pour la radio + télévision), devraient allonger 30% de plus dès l'année prochaine — l'augmentation de 40% souhaitée par la SSR ne sera pas accordée par le Conseil fédéral. Du coup, pour respecter un parallélisme assez fidèlement respecté ces vingt dernières années, la SA pour la publicité à la télévision devra relever ses tarifs. Ce faisant, elle détournera encore plus efficacement les annonceurs du media-tv, eux qui en

1981, pour la première fois depuis l'introduction en 1964 de la publicité sur les petits écrans suisses, ont moins investi dans les spots télévisés que l'année précédente (moins 6%, de 121 à 113 millions de francs).

Pour tout arranger: selon une enquête effectuée le mois dernier, seuls 26% des téléspectateurs se souvenaient d'avoir vu «Télétip», le mieux coté des trois magazines publicitaires introduits au début de cette année, pour varier les séquences composées jusqu'alors des spots. Il faut dire que la formule a varié, mais que la monotonie débile reste. Et cela même si, dans un bel élan de compréhension, les responsables des programmes SSR modifient les horaires du début de soirée pour mieux «entourer» les spots et surtout faire patienter les spectateurs jusqu'au cinquième bloc de 21 h. 15 environ.

Quel malheur: le public est invité à payer davantage pour une offre stable (sauf le très lémanique «Couleur 3»), et les annonceurs se voient offrir de nouvelles possibilités d'insérer... qu'ils déclinent incompréhensiblement.

	1972	1982	1978	1982
Taxes radio	Fr. 40.—	69.—	Fr. 60.—	69.—
Taxes TV	Fr. 84.—	138.—	Fr. 120.—	138.—
Total taxes	Fr. 124.—	207.— (+ 67%)	Fr. 180.—	207.— (+ 15%)
Spots 30 secondes (Suisse entière, prix de base)	Fr. 6 420.—	10 890.— (+ 69,6%)	Fr. 9 480.—	10 890.— (+ 14,9%)

GENÈVE

La leçon vaut bien un fromage

A deux contre un, les électeurs de la Ville de Genève ont refusé le nouveau règlement de la Caisse de retraite des fonctionnaires municipaux et des services industriels.

Bien malin, le citoyen qui aura compris les fines-ses, avantages et inconvénients du système proposé. Toujours est-il que le projet a été perçu par l'opinion comme une amélioration substantielle du statut des fonctionnaires... et à ce titre, rejeté.

Laissons de côté les organisations patronales, auteurs du référendum, qui ont saisi là une occasion parmi d'autres d'affirmer leur volonté d'immobilisme social: elles font leur travail.

Regardons plutôt du côté des partis de gauche et des syndicats. La fonction publique est devenue pour eux un terrain de luttes privilégié. Tout projet d'amélioration sociale dans ce secteur est aussitôt soutenu sans faire l'objet du moindre examen critique, unité d'action oblige. L'argument décisif: un succès dans la fonction publique doit stimuler le secteur privé à faire de même.

Regardons maintenant la réalité. Dans le contexte économique actuel les fonctionnaires genevois sont en moyenne — nous insistons bien sur ces deux derniers mots: en moyenne — des privilégiés — salaires, conditions de travail, prestations sociales, sécurité de l'emploi. Les travailleurs du secteur privé le ressentent en tout cas ainsi, même si les fonctionnaires eux-mêmes n'en sont pas conscients. Alors, lorsque la locomotive ne colle déjà plus au train, vouloir lui faire prendre une nouvelle avance, sous prétexte d'accélérer la vitesse des wagons, c'est manier le sophisme à bon compte. Même les électeurs des quartiers populaires l'ont compris, qui ont rejeté le projet.

Si dans les états-majors des organisations de gauche, on réalise que la solidarité ne consiste pas d'abord à défendre, voire à améliorer le statut des travailleurs les mieux lotis, mais à lutter avec vigueur pour les plus défavorisés, y compris dans la fonction publique, l'échec de dimanche aura été salutaire.

VAUD

Droites: de l'entente à la coexistence

De quel poids pèsera le dernier week-end d'élections sur la politique vaudoise? On avait pris l'habitude des coups de clairon libéraux; ils seront à coup sûr encore plus assourdissants pendant les quatre prochaines années, sonneront encore plus souvent la charge des privilèges, avec l'espoir

d'entraîner les lourds bataillons radicaux à leur rythme. Peu de chance, dans ces concerts martiaux, que la gauche (réduite, «grosso modo», à un tiers du Grand Conseil) puisse efficacement faire entendre sa voix. Plus que jamais: gestion à droite d'un canton qui élit dans les plus pures traditions conservatrices, mais vote souvent les mots d'ordre socialistes.

A l'ombre de l'«entente» bourgeoise, les libéraux croissent donc et se multiplient. Leur appétit n'a pas jusqu'ici attaqué les bastions radicaux. Mais il ne pourra en être de même à la prochaine consultation, lorsque leurs partenaires devront se soumettre ou se démettre, accepter deux libéraux à l'exécutif cantonal par exemple. Voilà qui ne changera sans doute pas fondamentalement la gestion du canton dans l'intervalle, mais qui promet de sourdes empoignades sur les sujets les plus délicats de la politique vaudoise (école, fiscalité, par exemple). Revenir aux élections de dimanche passé, c'est constater la stabilité de l'équilibre des forces pour le renouvellement du Conseil d'Etat: le «jeu» bourgeois — trois partis alliés pour l'occasion — bloque à l'avance toute possibilité de surprise.

Recul marqué de la gauche (les socialistes ramenés au niveau d'il y a quatre ans, effacement progressif des communistes) au Grand Conseil: d'une part des facteurs objectifs — un nouveau recensement qui a traduit, en sièges de députés, un paysage démographique nouveau, marqué surtout par l'affirmation de l'ouest: Nyon, banlieue résidentielle de Genève avec ce que cela comporte de renforts pour la droite; blocages dus à l'apparement bourgeois qui généralise les affrontements entre un parti de gauche contre trois alliés de droite; d'autre part des facteurs plus difficiles à saisir, mais très réels eux aussi, qui n'ont pas permis à la gauche d'exploiter, faute d'image de marque claire, des circonstances qui lui étaient pourtant favorables, logement, taux hypothécaire, entre autres.

Au total, il faut admettre que prédominent des réflexes vaudois de privilégiés — préserver l'acquis — dans un contexte international marqué par les

incertitudes et la récession. Là, les conservateurs jouent évidemment sur du velours. D'autant plus que la participation électorale est tombée à un

niveau tel que ne se rencontrent plus aux urnes que quelques bataillons de citoyennes et de citoyens motivés.

L'AÉROFLOT, LE CAMARADE, LA POLOGNE ET LE SOCIALISME

АВИА • PAR AVION

АЭРОФЛОТ

Juai du Mont-Blanc 1

1201 GENÈVE



Cher Camarade,

Le Secrétariat Central du P.C.U.S. n'a pu rester insensible à la masse impressionnante d'efforts que tu déploies au seul profit de la masse prolétaire.

L'organe central du Parti t'appuie de tout coeur dans la difficile campagne que tu as engagée, tel un défi aux forces réactionnaires et aux exploités de ton pays, et qui vu ta sincérité, ne peut s'achever que par un triomphe.

Il est en effet certain que seuls ceux qui luttent avec obstination et compétence pour la liberté et le bien-être de l'individu, sont dignes de la confiance du prolétariat. Cela explique d'ailleurs le recul constant et immuable de la droite réactionnaire, fasciste, capitaliste et impérialiste. Ces exploités du peuple ne pourront se maintenir éternellement au pouvoir et ce sont des hommes comme toi qui prendront les rennes de l'avenir.

Ce jour est peut-être très proche, bien que le Suisse en général soit encore quelque peu réfractaire au progrès socialiste, la presse fasciste ne cessant de lui fausser l'image du modèle soviétique.

L'affaire polonaise, scandaleusement influencée et exacerbée par les puissances capitalistes hostiles au socialisme, n'arrange certes pas les choses, bien que la normalisation dans ce pays ne soit que l'expression d'une volonté populaire clairement affirmée.

Toutefois, rien ne peut enrayer la marche triomphale de la révolution prolétarienne à travers le monde.

En effet, la libération de l'Afghanistan, honteusement exploitée par la masse impérialiste, n'a pas empêché la venue au pouvoir de la gauche en France et en Grèce, préparant ainsi le terrain à la mise en place progressive d'un régime

populaire et démocratique propice au plein épanouissement de l'individu, selon le modèle socialiste.

C'est donc en qualité d'aidant défenseur de la cause socialiste que tu es invité à assister au prochain congrès du P.C.U.S., du 17 au 27 octobre 1982 à Moscou.

Tu voudras donc passer le plus rapidement possible à nos guichets, à l'adresse mentionnée dans l'entête, afin de mettre au point les préparatifs de ton voyage et de toucher tes titres de transport.

Nous avons pensé qu'en homme du peuple, tu préférerais certainement effectuer le voyage aller en train, afin de ne rien manquer des délices de notre belle Russie.

En outre, il te faudra faire une halte à Prague, où tu prendras contact avec le camarade Antonin Svoboda, dont la carte de visite se trouve annexée à la présente, et qui sera chargé de t'accompagner au cours de ton périple. Tu voudras bien ne pas le quitter, les agents chargés de la sécurité de nos hôtes ayant des consignes très strictes en ce qui concerne les camarades occidentaux non accompagnés, ceci afin d'éviter tout incident ou contact désagréable.

En cas de difficultés à Prague, ce qui serait très étonnant, il te sera facile de t'adresser à notre ambassade sur place, qui est très exactement renseignée en permanence sur les déplacements de tous nos camarades.

Le voyage du retour s'effectuant en avion, cela posera moins de problèmes, pour toi et surtout pour nous, ta sécurité étant l'objet de notre plus vive attention.

Ta visite est vivement attendue et il est probable que tu auras le grand honneur de voir notre camarade Léonid Brejnev, le jour de l'ouverture du congrès.

Pressés de te voir à nos guichets, avec ton passeport, nous te prions de recevoir, Cher Camarade, nos cordiales salutations.

A E R O F L O T

Serguei BIELOW
directeur

Ivan VASSILIEV
sous-directeur

Trop gros pour être vrai? La lettre est datée du 3.3.82, adressée à un camarade vaudois. Visite guidée en pays socialistes.

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Rentiers: plus d'AVS, moins d'inégalités

N'attendez pas de nous que nous lâchions prise: la situation faite aux rentiers est l'un des défis de la décennie et nous n'aurons de cesse d'avoir précisé le bilan, toujours avec l'aide de Pierre Gilliland, bien sûr. Certes, le problème se complique par suite des fautes graves commises dans le premier travail publié. Mais il est possible, progressivement, de remonter le courant. C'est ce que nous ferons régulièrement dans ces colonnes. Pour la bonne information de nos lecteurs, mais aussi pour ne pas laisser ce chapitre (ardu, sans doute) de la politique sociale entre les mains des spécialistes. C'est à ce prix que le système helvétique pourra être réformé, amélioré, loin des «a priori» et des slogans simplificateurs. Voici donc quelques chiffres, déjà accessibles après une série de calcul; ce qui nous intéressait: l'influence des révisions de l'AVS sur les revenus des rentiers.

Les premiers chiffres publiés avaient quelque chose de réjouissant, rappelez-vous (étude Schweizer): le revenu «moyen» des rentiers aurait passé de 22 000 francs en 1972 à 29 400 francs en 1976, soit une progression d'un tiers en quatre ans.

Faisons abstraction pour un instant de tout ce que ces «moyennes» ont de trompeur! Cette amélioration ne doit de toute façon pas faire illusion; elle est due essentiellement à la huitième révision de l'AVS, c'est-à-dire à une avancée en matière de politique sociale. Et si on tient compte de l'inflation (forte à l'époque), ce «progrès» moyen fond: il y a pratiquement stagnation après correction d'après l'indice de prix à la consommation.

Et encore, mais là on vous fera grâce des détails, le bilan est encore moins fameux si on tient compte des erreurs commises dans l'échantillon de rentiers considérés (mais ça, c'est une autre histoire dont vous entendrez parler plus tard).

Abandonnons maintenant ces moyennes qui biaisent le constat et revenons aux fameux «déciles» qui partagent en dix groupes égaux les rentiers

dont les revenus ont été décortiqués pour les besoins de la cause.

Question: comment ont évolué les revenus d'une «cohorte» (situations comparables) de rentiers vivant en 1972, 1974 et 1976? Seule une réponse précise permettra d'apprécier les effets de la politique sociale helvétique et en particulier de l'AVS pendant la période considérée. Réponse: les inégalités que nous avons mises en évidence à de multiples reprises et sous différents angles dans ces colonnes, ces inégalités-là demeurent bien entendu, mais il faut pourtant nuancer le diagnostic. Quelques détails.

UN PROGRÈS

Nominalement, les rentiers groupés dans le premier «décile», c'est-à-dire les pauvres en 1972, ont un revenu qui double en quatre ans; leur source principale de revenus (souvent la seule!), c'est l'AVS et les prestations complémentaires; le progrès (tempéré par l'inflation) est donc dû à la huitième révision. En revanche, le revenu des rentiers les plus aisés, ceux du dixième «décile» en 1972, stagnant: l'effet de l'AVS est là moins fort, c'est qu'ils ont d'autres sources de revenus plus importantes et que ces sources-là sont à la baisse (cessation d'activité par exemple).

Voilà donc mise en évidence une des retombées de l'AVS: les écarts de revenus entre les plus pauvres et les plus riches parmi les rentiers (base 1972) s'estompent légèrement, de 1 à 19 en 1972, de 1 à 9 en 1976... Ces proportions ne doivent pas masquer des écarts criants et insupportables lorsqu'ils sont exprimés en francs. Mais le progrès est là, et il faut le noter: les améliorations de l'assurance sociale ont non seulement des effets de pure justice sociale, elles contribuent aussi à réduire des inégalités économiques.

Nous avons réuni ces indications en un petit tableau synthétique (eh oui, un tableau de plus!) relativement simple à comprendre.

Les deux premières colonnes: les indices qui marquent la progression des revenus de 1972 à 1976,

mais sans tenir compte de l'indice des prix à la consommation.

La troisième colonne (italique): l'indice 1976 en tenant compte de l'érosion du pouvoir d'achat. Les quatrième et cinquième colonnes (gras): les écarts entre les dix déciles à partir d'un revenu de 1 pour les rentiers les plus défavorisés.

Déciles 1972	Indices sans corrections		Indices corrigés	Pour un revenu de 1...	
	1972	1976	1976	1972	1976
1 ^{er}	100	209	161	1	1
2 ^e	100	173	133	1,5	1,2
3 ^e	100	156	120	1,9	1,4
4 ^e	100	149	115	2,4	1,7
5 ^e	100	145	112	2,8	1,9
6 ^e	100	139	107	3,4	2,3
7 ^e	100	133	103	4,2	2,7
8 ^e	100	125	96	5,2	3,1
9 ^e	100	113	87	6,9	3,7
10 ^e	100	101	78	18,7	9,0
Ensemble	100	122	94		

CHAMBRES ET TRANSPORTS

Swissair: le blanc de M. Chevallaz

Swissair a publié récemment les résultats plutôt «durs» d'une étude sur la situation de la femme dans notre compagnie aérienne nationale: pratiquement point de «cadres féminins» et notamment pas de femmes dans les cabines de pilotage.

C'est peut-être que les filles ne sont pas admises à l'Ecole suisse d'aviation de transport (ESAT), qui assume la formation des pilotes de ligne, aux frais conjoints de la Swissair et de la Confédération. En discutant la prorogation de l'arrêté consacrant le principe de cette subvention fédérale, la conseillère

naionale Heidi Deneys, socialiste neuchâteloise, a posé clairement la question de l'égalité des chances hommes/femmes à l'ESAT. En commission militaire, M. Chevallaz n'a pas su donner de réponse claire. Et au plénum, il n'a pas jugé bon de se présenter, laissant à M. Schlumpf le soin de défendre un dossier dont il ne connaissait manifestement pas la première pièce.

* * *

Le même jeudi matin 4 mars, d'autres objets intéressant les transports venaient en discussion devant un Conseil national décimé par la cérémonie d'inauguration du Salon de l'Auto à Genève (où le président de la Confédération et celui de l'Assemblée fédérale, accompagnés du Tout Berne, se rendent traditionnellement en pèlerinage).

Une chance unique pour les CFF, et leur mandat d'entreprise, toujours en discussion. Malgré l'absence des autophiles les plus ardents, la cause du chemin de fer ne passe quand même pas: ainsi

les CFF devront être rentables «si possible» d'ici l'exercice 1986. Exécution.

* * *

Quant aux vols privés d'hélicoptères dans les montagnes, ils pourront se poursuivre à grands renforts de bruit de pales et de rotor, et de vibrations particulièrement incommodes.

Le socialiste argovien Silvio Bircher voulait qu'on interdise les vols d'hélicoptères organisés à des fins touristiques (notamment les transports de skieurs en haute altitude). Grand émoi dans les cantons alpins, surtout au Valais, où sont basés les avions d'Air-Glaciers: la compagnie de Bruno Bagnoud, qui dispose également d'appareils stationnés à Nyon, a besoin d'autres ressources que celles du transport de blessés — spécialité de la fameuse Gass. D'où les vols touristiques, les insecticides aspergés par hélicoptère, et, tout récemment, le fumage des vignes.

En aviation aussi, l'organe crée la fonction.

Or les CFF n'osent pas augmenter leurs tarifs - marchandises à cause de la concurrence des camionneurs; et ceux-ci vivent à bord de broche pour être préférés aux trains. Autrement dit, comme à la guerre, il y a autant de victimes et de dégâts des deux côtés de la frontière.

Ne serait-ce pas alors que les tarifs des CFF et des camionneurs sont mal calculés et qu'il serait grand temps d'en venir à une entente? L'indice des prix? Il monterait, c'est sûr, mais peut-être pas autant que ça... et on aurait moins d'argent à verser pour renflouer nos trains...

Mais voilà; pour en arriver là, il faudrait s'abstenir des considérations d'intérêt privé. Qui en est capable aujourd'hui?

A. Gonthier

RÈGLEMENT

Plaine de l'Orbe: dites 331!

Publicité libérale sur le mode traditionnel, à forte dose pendant les derniers jours précédant les élections vaudoises, comme il se doit: moins de pape-rasse, moins de règlement, nous sommes les seuls à... Période électorale.

C'est donc avec intérêt que les lecteurs de la «Feuille d'avis officiels» ont lu le règlement des Etablissements de la plaine de l'Orbe (26.2.1982). Intérêt et persévérance: le texte en question comporte 331 articles.

Personne, il va de soi, ne conteste l'actualité d'un tel travail. Les détenus ont, jusqu'ici, été ceux qui ont le plus pris au sérieux le slogan du parti libéral vaudois: plus de libertés, ce n'est jamais trop demander.

La qualité d'un tel amas de précisions réglementaires apparaîtra, comme à l'accoutumée, à l'usage (et en particulier au chapitre des voies de recours offertes aux détenus). Mais une fois admis qu'il est nécessaire que chacun connaisse ses droits, ses devoirs, on admirera le souci de ne pas réglementer plus que nécessaire qui résulte des articles suivants: — Art. 26. Les membres du personnel collaborent entre eux.

— Art. 44. Le directeur établit les contacts nécessaires avec les autorités et les personnes concernées par sa direction.

— Art. 62. Le directeur adjoint est directement subordonné au directeur.

— Art. 93. Le chef comptable gère les finances des établissements.

— Art. 161. Les aumôniers s'occupent des besoins spirituels des détenus.

— Art. 195. Les surveillants exercent sur les détenus l'autorité nécessaire à l'accomplissement de leur mission.

COURRIER

La route et le rail

Je ne suis pas spécialement malin, mais parfois, je «réfléchis». Je connais la triste situation de nos CFF qui n'arrivent pas à nouer les deux bouts et dont le service public coûte cher à tout le monde (même si on ne voyage pas en train).

Une émission de «Temps Présent» m'a révélé les douloureuses conditions de travail de la plupart des transporteurs par camions. Leurs journées sont de dix à douze heures et leurs salaires, tout autre chose qu'un pactole. Les camionneurs indépendants qui ont cru se faire un magot en devenant transporteurs au long cours se couvrent parfois de dettes.

La paix, rarement

Si vis pacem, para bellum — Si tu veux la paix, prépare la guerre...

«... Charlemagne monte sur le trône, et combat pendant un demi-siècle. Chaque année il décrète sur quelle partie de l'Europe il doit envoyer la mort (...).

» Les Normands commencent cette longue suite de ravages et de cruautés qui nous font encore frémir. L'immense héritage de Charlemagne est déchiré: l'ambition le couvre de sang, et le nom des Francs disparaît à la bataille de Fontenay. L'Italie entière est saccagée par les Sarrasins, tandis que les Normands, les Danois et les Hongrois ravageaient la France, la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne et la Grèce. Les nations barbares s'établissent enfin. Cette veine ne donne plus de sang; une autre s'ouvre à l'instant: les Croisades commencent. L'Europe entière se précipite sur l'Asie; on ne compte plus que par myriades le nombre des victimes. Gengis-Kan et ses fils subjuguent et ravagent le globe depuis la Chine jusqu'à la Bohême. Les Français qui s'étaient croisés contre les Musulmans se croisent contre les Hérétiques: guerre cruelle des Albigeois. Bataille de Bouvines, où trente mille hommes perdent la vie. Cinq ans après, quatre-vingt mille Sarrasins périssent au siège de Damiette (...).

» Sous les règnes d'Edouard et de Philippe de Valois, la France et l'Angleterre se heurtent plus violemment que jamais, et créent une nouvelle ère de carnage. Massacre des Juifs; bataille de Poitiers; bataille de Nicopolis: le vainqueur tombe sous les coups de Tamerlan qui répète Gengis-Kan. Le duc de Bourgogne fait assassiner le duc

d'Orléans, et commence la sanglante rivalité des deux familles. Bataille d'Azincourt. Les Hussites mettent à feu et à sang une grande partie de l'Allemagne. Mahomet II règne et combat trente ans (...).

» L'héritière de Bourgogne porte ses Etats dans la maison d'Autriche; et dans ce contrat de mariage, il est écrit que les hommes s'égorgeront pendant trois siècles, de la Baltique à la Méditerranée. Découverte du Nouveau-Monde: c'est l'arrêt de mort de trois millions d'Indiens. Charles V et François I^{er} paraissent sur le théâtre du monde: chaque page de leur histoire est rouge de sang humain! Règne de Soliman; bataille de Mohatz; siège de Vienne; siège de Malte, etc. Mais c'est de l'ombre d'un cloître que sort un des plus grands fléaux du genre humain. Luther paraît; Calvin le suit. Guerre des paysans; guerre de Trente Ans; guerre civile de France; massacre des Pays-Bas;

POINT DE VUE

Cherchez le cirque

«*Le 'cirque' Weber est dangereux.*»
(M. Philippe Barraud, «Gazette de Lausanne»,
4 mars 1982.)

«M. Franz Weber se f... des lois» (toujours la «Gazette de Lausanne»), c'est pourquoi il défend nos paysages et l'intégrité de nos régions (ou ce qu'il en reste). D'ailleurs, pourquoi refuse-t-il de produire les comptes de sa Fondation? Hou! le vilain! Il y a sûrement une faute de calcul quelque part!

Mais soyons sérieux: pour défendre avec autant d'ardeur un patrimoine bien malmené et dont la majorité des Suisses se contrebalancent; en d'autres termes, pour mettre ainsi les bâtons dans

massacre d'Irlande; massacre des Cévennes; journée de la Saint-Barthélemy; meurtre de Henri III, de Henri IV, de Marie Stuart, de Charles I^{er}; et de nos jours enfin la Révolution française, qui part de la même source.

» Je ne pousserai pas plus loin cet épouvantable tableau...

Joseph de Maistre: *Considérations sur la France.*

De deux choses l'une:

Ou bien les historiens, faisant preuve d'un extraordinaire aveuglement, ne se sont pas rendus compte que les différents intéressés, n'ayant pas préparé la guerre, n'ont par conséquent pas eu la paix...

Ou bien le *Si vis pacem, para bellum* est une sinistre plaisanterie!

(A suivre)

J. C.

les roues (n'ayons pas peur des mots), la presse libérale se pose la question: qui le paie? Car dans notre époque bénie de progrès et de reconnaissance des vraies valeurs, pour rendre compte des actes d'un homme, on ne cherche plus la femme, on cherche le payeur.

Séduite par cette vigoureuse manière d'empoigner le problème, et en élève zélée de nos maîtres à penser (certains diront qu'en réalité j'ai l'esprit mal tourné, mais ce ne sont que viles calomnies) — en élève zélée disais-je, j'ai essayé d'appliquer le raisonnement ci-dessus par analogie. Et ceci d'autant plus que de l'autre bout du lac nous parviennent le bruit et la fureur d'un cirque qui vaut bien celui d'Helvetia Nostra, et où communient dans la même ferveur ses plus âpres détracteurs.

Je me suis donc posé la question: pour défendre avec autant d'ardeur le béton, la destruction des paysages et l'automobile, qui les paie?...

Catherine Dubuis.